

Dans sa séance du 15 mars 2022 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021
2. Assermenté Madame Françoise Mancini en remplacement de M. Jules Cruzado, démissionnaire
3. Voté une demande de crédit pour financer la réhabilitation des collecteurs situés à l'avenue de Thônex entre le giratoire à la hauteur du cimetière et l'avenue Suisse (dépenses prises en charge par le FIA)
4. Voté un crédit d'investissement de CHF 980'000.- pour la création d'un parc aqualudique à l'école Adrien-Jeandin
5. Voté un crédit d'investissement de CHF 450'000.- pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école Adrien-Jeandin
6. Voté un crédit de CHF 440'000.- pour la réhabilitation du plafond de la salle de gymnastique de l'école Adrien-Jeandin
7. Voté la création d'un fonds d'art communal et financement de celui-ci
8. Approuvé le Règlement relatif à l'attribution de l'aide humanitaire à l'étranger et de la coopération internationale de la Commune de Thônex
9. Approuvé le Règlement de la Commune de Thônex relatif à l'attribution de l'aide aux œuvres sociales ou en faveur de la jeunesse
10. Voté un crédit d'étude de CHF 110'000.- pour financer l'étude de thématiques dans la réalisation de deux PLQ à Belle-Terre
11. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 46'000.- pour l'installation de 10 casiers boxup pour la Commune de Thônex
12. Accepté la motion du groupe PDC-VL « la création de forêts Miyawaki à Thônex »

13. Accepté la résolution des groupes Centre-VL et l'Alternative « Voyage du Conseil municipal : pour une mobilité écologique et responsable »

*Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie*

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

\* Le délai référendaire expire le 2 mai 2022

Thônex, le 22 mars 2022

Philippe Calame  
Président du conseil  
municipal 2021-2022